



## Compte rendu du CDEN du 5 février 2020

En l'absence de la Préfète du département, c'est l'Inspecteur d'académie, Michel Rouquette, qui préside ce CDEN.

Suite aux déclarations des organisations représentatives (dont celle de la FSU), l'Inspecteur d'académie apporte plusieurs réponses

### Déclaration de la FCPE

- Concernant les **mobilisations contre la réforme du Baccalauréat**, « les E3C se déroulent dans un climat difficile. Les parents d'élèves seront reçus au rectorat. Tout le monde cherche l'apaisement. »
- **Problème de remplacement dans le 1<sup>er</sup> degré**, 35/36 classes sans enseignant chaque jour. Risque sur les écoles rurales, parfois dans l'impossibilité d'ouvrir. Mais, « on retire des remplaçants ailleurs pour pallier aux difficultés. Les postes de remplaçant seront la priorité de la prochaine carte scolaire.
- **Les instances de carte scolaire** auront lieu après les élections municipales. La réflexion est déjà en cours. Cette année scolaire, il y a 17 contractuels. Il n'y en aura plus l'an prochain. Il y aura des difficultés de remplacement jusqu'à la fin d'année scolaire, pas d'amélioration attendue d'ici mars 2020. Obligation de **renforcer la brigade de remplacement** à hauteur de 40 postes environ.

### Déclaration de la FSU

- **Réforme des retraites** : « c'est un sujet national ».
- Sur la **répression syndicale à Clermont-Ferrand**, l'Inspecteur d'académie pense que le courrier du Recteur n'est pas de l'ordre de la menace mais « une lettre d'alerte dans ce contexte difficile ». « Le dialogue a été enclenché, les organisations syndicales ont déjà été reçues. Le Recteur est un universitaire, un Humaniste. Il est dans son rôle ». « La Provisoire du lycée a géré cette situation avec sang-froid. La plainte déposée n'est pas nominative, mais contre l'intrusion dans son établissement. »
- **Propos du maire de Le Cendre** : « Cette situation est regrettable. Mais il faut retrouver les conditions du dialogue. Cela passera par l'IEN. Il faut une forme de réparation dans l'intérêt de tous. La tâche des enseignants et des maires n'est pas facile. L'IEN doit engager une médiation. »

### Vœu contre la répression syndicale, soumis au vote

- POUR : 9 (FSU, FO, FCPE, une conseillère départementale)
- Ne prend part au vote (NPPV) : 6, **dont les 4 représentants de l'UNSA qui, après avoir demandé 5 minutes de suspension de séance pour réfléchir à leur vote, ont décidé de ne pas soutenir les militants syndicaux menacés !**
- Abstentions = 7
- Contre = 5

## Point sur l'école du socle, le réseau école-collège

L'Inspecteur d'académie a souhaité ajouter la question du maillage de l'Education nationale dans le département, pour avoir une représentation précise des évolutions en cours dans l'Education Nationale.

Voici quelques-uns de ses propos « pédagogiques et éducatifs » (et politiques !) :

- École du socle de la maternelle, et ce dès 3 ans, à la fin de la scolarité obligatoire.
- Continuité nécessaire école-collège.
- Le lycée et « le moins 3 plus 3 », avec Parcoursup qui renforce le lien entre le lycée et l'Université. La réforme du lycée permet une meilleure préparation au supérieur, une meilleure continuité. Suppression des filières nécessaire car une hiérarchie s'était installée avec ces filières.
- De nombreux professeurs sont d'accord avec ces changements.
- Les enseignements de spécialité ne sont pas prédictifs.
- En maths, en 1<sup>ère</sup>, niveau très relevé. Les ajustements nécessaires seront faits. Il y aura une réponse. »
- En 2016, le mot-clé était la cohérence 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Si pas de cohérence, le parcours de l'élève ne s'installe pas.

Sur le terme de « cohérence », le Maire de Murol (président des maires ruraux du Puy-de-Dôme) réagit car la DHG prévue pour le collège de Besse remet en cause le pôle excellence judo et le pôle excellence ski, avec un risque de perte d'élèves hors secteur inscrits dans ces projets sportifs. Et cela met à mal l'internat du collège.

Et l'élue d'expliquer que « Les mairies mettent de l'argent pour soutenir ces projets. Localement, les élus travaillent pour garder les enfants dans les collèges ruraux. Une logique a été trouvée avec des groupes de travail autour de projets de territoire. Mais quand c'est sabordé par les DHG, les territoires sont mal ! Que faire pour les collèges ruraux ?

Pas de cohérence dans l'action. Incohérence entre le discours et les faits. »

L'Inspecteur d'académie est mal à l'aise car les moyens du collège n'ont pas encore été présentés aux organisations syndicales (CTSD 2<sup>nd</sup> degré jeudi 13 février). Il se voit donc mal en parler... ! D'après lui, « les bons chefs d'établissements connaissent à peu près leur DGH », et ce avant la tenue des instances !

A propos de l'école du socle, une élue pointe l'inquiétude par rapport aux RPI et aux petites écoles : les maires sont inquiets par rapport à la perspective de rapprochement écoles-collèges.

L'IA répond que ce n'est pas le cas : « Le Ministère a renoncé aux établissements des savoirs fondamentaux. Le travail de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré est indépendant de celle des collèges. Il n'est pas prévu de supprimer la moindre école dans le département pour la rentrée prochaine. »

Les représentants de la FSU au CDEN,  
Laëtitia POINTU, Claire LACOMBE, Abdoul FAYE

---

**Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.24.83 ✉ [fsu63@fsu.fr](mailto:fsu63@fsu.fr)



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN